



PROMÉTHÉA
a.s.b.l.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

ASSOCIATION
POUR LA PROMOTION DES ARTS
ET DU PATRIMOINE

Etabli au 31 décembre 2010

TABLE DES MATIERES

PREFACE	page 2
MISSION ET SERVICES DE PROMETHEA	page 3
1. Mission et structure	page 3
2. Aide et conseils personnalisés aux porteurs de projets	page 3
3. Service aux entreprises	page 4
4. Diffusion, sensibilisation, communication	page 5
ACTIVITES 2010	page 6
1. Bilan et résultats 2010	page 6
2. Tableau de synthèse des indicateurs de résultats d'activités depuis 2006	page 10
RESULTATS FINANCIERS 2010	page 11
1. Tendances générales	page 11
2. Analyse des recettes	page 11
3. Analyse des dépenses	page 15
4. Tableau de synthèse des résultats financiers depuis 2005	page 19
PERSPECTIVES 2011	page 20
LISTE DES ANNEXES	page 21
1. Annexe 1 : Entreprises membres de Prométhéa	page 22
2. Annexe 2 : Bureau exécutif et Conseil d'Administration de Prométhéa	page 23
3. Annexe 3 : Ateliers-Conseils en 2010	page 24
4. Annexe 4 : CEREC en 2010	page 25
5. Annexe 5 : Club et Prix Bruocsella 2010	page 26
6. Annexe 6 : Concours des Caius 2010	page 27

PREFACE

L'année 2010 s'avère positive pour Prométhéa tant sur le plan financier que sur les objectifs de résultats qui ont été atteints. Une seule ombre au tableau, les ressources générées par les cotisations des membres accusent une diminution.

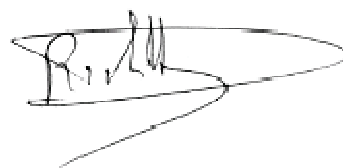
Le premier objectif était, bien évidemment, de clôturer l'exercice 2010 en équilibre. Il s'agit d'un objectif récurrent qui consiste à trouver les financements qui permettent à Prométhéa d'exercer son activité. Au vu de la conjoncture économique fragilisée par la crise de fin 2008, la politique de prudence et de réduction des coûts entamée en 2009 a été poursuivie en 2010. Couplée à la recherche de nouvelles ressources, cette attitude a porté ses fruits et permet à Prométhéa de clôturer l'exercice 2010 en bénéfice.

L'année 2010 fut également bénéfique en termes de résultats d'activités et de nouveaux développements.

En juin 2010, nous avons mis sur pied la première édition d'un symposium destiné au secteur économique et portant sur un thème relatif au mécénat. Ce symposium s'est doublé d'une étude chiffrée inédite en Belgique. Ces deux initiatives, largement soutenues par le secteur public, ont reçu un accueil très favorable tant de la part du secteur privé que des medias. Ces événements ont marqué le début d'une nouvelle dynamique de développement dans la mission de Prométhéa axée sur la formation et la mobilisation plus grande du secteur économique. Pour appuyer cette dynamique de nombreux investissements ont été réalisés en 2010 tels que la création d'un nouveau site internet (www.promethea.be) et d'un CRM interactif (base de données couplée au site), l'investissement dans des logiciels d'e-mailing, la restructuration interne des équipes en vue d'optimiser les démarches vers le secteur économique, etc. Toutes ces démarches ont mobilisé une bonne partie des ressources internes de Prométhéa tout au long de l'année 2010. Elles ont néanmoins permis de passer le cap difficile de ces deux dernières années et offrent de nouvelles perspectives de développement.

Un troisième objectif consistait à mener à bien l'événement emblématique de Prométhéa à savoir le Concours des Caius. Malgré le contexte délicat que nous avons traversé et un apport en sponsoring moindre qu'espéré, l'édition 2010 fut un réel succès tant d'un point de vue financier que du point de vue de la qualité des dossiers de candidature et du public présent à la manifestation.

Enfin, en ce qui concerne le mécénat initié grâce à l'action de Prométhéa, les chiffres se sont stabilisés en 2010 après une chute importante de 30% en 2009. La crise a largement influencé le marché du mécénat ces deux dernières années et probablement de manière irréversible. On constate en effet une prise de conscience des entreprises qui semble faire place à un mécénat davantage axé sur la notion de proximité et l'implication du personnel.



Robert Delville,
Président.

MISSION ET SERVICES DE PROMETHEA

1. Mission et structure

Créée en 1985, Prométhéa est une asbl dont la mission est de contribuer au développement du mécénat d'entreprise dans le domaine des Arts et du Patrimoine en Communauté française de Belgique, en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale. Sur le terrain, la mission de Prométhéa se décline sur quatre axes :

- **Conseiller** les entreprises en matière de mécénat culturel et de patrimoine
- **Initier** les synergies de mécénat entre les différents acteurs
- **Promouvoir** les projets culturels et de patrimoine
- **Valoriser** l'intérêt et les enjeux du mécénat

Une structure mixte

Pour mener à bien sa mission, Prométhéa bénéficie de l'aide de la Communauté française, à l'initiative de sa création d'ailleurs, et des Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale. Constituée d'une structure de décision et de financement mixte associant pouvoirs publics et entreprises privées, Prométhéa regroupe et représente également une septantaine d'entreprises mécènes¹ de toute taille et de tout secteur qui participent à son développement en s'impliquant financièrement et comme administrateurs².

Un réseau national et international

En tant que principale référence en matière de mécénat en Belgique, Prométhéa intervient chaque année dans de nombreux colloques en Belgique comme à l'étranger et participe activement à de nombreux réseaux d'échanges nationaux ou internationaux. En Europe, Prométhéa coordonne en tant que Secrétaire général, le CEREC (Comité Européen pour le Rapprochement de l'Economie et de la Culture) qui regroupe les différentes fondations de mécénat européennes.

2. Aide et conseils personnalisés aux porteurs de projets culturels

Pour réaliser sa mission, Prométhéa a développé des actions et services spécifiques. D'une part, l'association centralise et diffuse l'information relative au mécénat en Belgique et en Europe. D'autre part, elle réalise des démarches actives de promotion du mécénat dirigées vers les mondes culturel, politique et économique.

Professionnalisation des démarches

Prométhéa propose aux représentants du monde culturel, un service d'information et de conseils personnalisés. Ce service vise à évaluer le potentiel de mécénat de leurs projets et à les guider dans la mise en œuvre de leurs démarches de recherches de fonds. La qualité du projet et la pertinence de recourir à des fonds de mécénat pour sa réalisation (délai, budget, retombées offertes à l'entreprise...) déterminent le type d'aide apportée.

¹ L'annexe I reprend la liste des entreprises membres de Prométhéa

² L'annexe II reprend les membres du Bureau exécutif et ceux du Conseil d'Administration.

Ateliers-conseils, partage d'expertise

Prométhéa a mis en place depuis 2004, des formations destinées aux acteurs culturels. Ces « Ateliers-Conseils » sont organisés à Bruxelles ou à Namur. Le programme de la formation³ inclut des exposés théoriques et méthodologiques, des interventions de responsables d'entreprises, des témoignages de porteurs de projets culturels, ainsi que des conseils et exemples de documents types repris dans un syllabus rédigé par Prométhéa. Ces ateliers accueillent en moyenne une soixantaine d'acteurs culturels par an. Depuis 2009, il avait été décidé, d'une part d'étendre la formation à deux jours et, d'autre part, de le coupler à un programme d'accompagnement personnalisé à quelques porteurs de projets. Il s'agit du programme « Artiste en Résidence ». Ces nouvelles formules ont été bien accueillies par les porteurs de projets culturels. Au vu de ces succès, un module supplémentaire, donné par un formateur-coach, va être intégré dans le programme 2011 : « Elevator Pitch », ou comment capter l'attention et présenter un projet en deux minutes.

Une démarche prospective

Au vu de l'intérêt culturel de certains projets, Prométhéa entreprend une démarche plus complète de recherche de partenaires auprès du secteur privé. Dans ce cas, Prométhéa évalue le potentiel de mécénat, conçoit des formules de partenariat attractives pour le secteur économique, vérifie l'équilibre et la crédibilité budgétaire des projets et réalise les dossiers de sponsoring. L'association sélectionne et contacte ensuite des mécènes potentiels et assure le suivi des partenariats initiés.

3. Services aux entreprises

Le mécénat d'entreprise étant une pratique développée depuis de nombreuses années, certaines grandes entreprises, historiquement premiers mécènes, ont une large expérience dans ce domaine. D'autres entreprises sont moins expérimentées sur ce terrain et donc demandeuses d'être épaulées dans leur démarche d'ouverture vers le mécénat. De plus, le mécénat est une discipline encore en pleine évolution. De nouvelles pratiques dans le domaine des interventions et de l'implication du personnel se développent. Les approches sont multiples et sans cesse créatives. En 2010, Prométhéa a abordé près de 280 entreprises soit pour les sensibiliser au mécénat soit pour leur proposer un projet à soutenir.

Grandes entreprises

Pour les grandes entreprises qui ont une fondation, un service ou un responsable en charge du sponsoring/mécénat, Prométhéa met à disposition son expertise culturelle et de mécénat et présente - notamment via son site Internet et ses publications - des opportunités de partenariat dont elle établit la qualité culturelle et la crédibilité financière. Via son réseau européen, Prométhéa met également à disposition des responsables d'entreprises un ensemble d'informations sur les pratiques et tendances du mécénat en Europe.

PME et nouveaux mécènes

Prométhéa est également active auprès des PME et des entreprises qui entament une politique de mécénat. Prométhéa leur propose son expertise en stratégie de mécénat et des projets culturels adaptés à leurs objectifs. Les PME montrent un intérêt particulier pour la notion de réseau et le partage d'expertise avec des entreprises plus expérimentées. L'association réalise également des projets « sur mesure ». Le cas échéant, l'association élabore un contrat de partenariat et coordonne le suivi des engagements.

³ L'annexe III présente le programme des Ateliers-Conseils 2010

4. Diffusion, sensibilisation, communication

La communication est l'un des aspects prépondérants du développement du mécénat. Quoi de plus parlant que des exemples de partenariats réussis, que l'enthousiasme communicatif d'un chef d'entreprise convaincu ou que le professionnalisme d'un acteur culturel expérimenté. C'est le principe de la preuve par l'exemple qui régit les différents outils mis en place par Prométhéa pour développer et convaincre son réseau.

Publications

A travers ses propres outils de communications (A News, site Internet et communiqués de presse) mais aussi en collaboration avec des supports externes (presse spécialisée, liens vers d'autres sites d'organismes appartenant au secteur économique), Prométhéa diffuse l'information relative au mécénat en Belgique et à l'étranger, des exemples de partenariats réussis et des opportunités de mécénats attrayantes.

Organisation d'événements

Prométhéa organise, depuis 1989, le Concours des Caïus qui récompense chaque année quatre entreprises ayant mené une action de mécénat exemplaire. Grâce à ce concours et à la visibilité donnée aux projets lors de la soirée de remise des prix (ndlr 1.000 personnes réunies chaque année), la pratique du mécénat s'ancre plus fortement dans les mentalités. Prométhéa constate systématiquement une augmentation de l'intérêt des entreprises et/ou la conclusion d'actions de mécénat dans les mois qui suivent la cérémonie de remise des prix. D'autre part, Prométhéa organise régulièrement des rencontres thématiques sous forme de table-ronde, lunch ou de nocturne pour confronter les expériences, approfondir un thème d'actualité, mettre en valeur un projet de qualité ou une action de mécénat intéressante menée par une entreprise. Il s'agit également de mettre les différents interlocuteurs du mécénat en contact, de favoriser les échanges, de leur permettre d'approfondir leurs connaissances et de contribuer ainsi à la concrétisation de partenariats.

Développement du réseau

Prométhéa accorde une place importante à sa participation dans différents réseaux. Cela se traduit notamment par la prise de parole lors de conférences ou de séminaires sur le sujet du mécénat et de ses spécificités. Ces interventions sont destinées à sensibiliser les responsables ou futurs responsables d'entreprises au mécénat culturel. De même, Prométhéa est le plus souvent possible présente aux activités de différentes structures en Communauté française, telles que les Chambres de Commerce, les business club (Cercle de Wallonie, Cercle du Lac, Rotary, ...), les clubs services (clubs Rotary), UWE, NEW, ...

Comité Européen pour le Rapprochement de l'Economie et de la Culture - CEREC

Au niveau européen, Prométhéa est l'un des membres fondateurs du CEREC⁴ qui rassemble différentes associations ou fondations culturelles et d'entreprises actives pour la promotion du mécénat en Europe (www.cerrec-network.org). Depuis 2003, Prométhéa est en charge du secrétariat général du CEREC. A ce titre, elle assure l'échange d'informations sur le mécénat européen et dans les différents pays, coordonne les réunions internationales et aide à la formation de fondations émergentes.

⁴ L'annexe IV présente les membres du CEREC en 2010

ACTIVITES 2010

1. Bilan et résultats 2010

La crise économique survenue fin 2008 a affecté tous les secteurs ces deux dernières années et particulièrement le secteur associatif et le mécénat culturel. En effet, dans ce contexte, de nombreuses entreprises ont momentanément gelé leur politique de sponsoring et de mécénat excepté pour les engagements pris sur le long terme. Cette situation a bien entendu impacté sur les résultats de Prométhéa en 2009 et 2010.

L'accompagnement et la formation des acteurs culturels

En 2010, Prométhéa a répondu à 230 demandes d'aide⁵. Un quart d'entre elles ont reçu de l'information générale et ont ensuite été réorientées vers d'autres sources de financement. Ainsi plus de 170 acteurs culturels ayant eu recours à Prométhéa ont bénéficié d'aide et de conseils personnalisés.

Depuis 2004, Prométhéa propose aux acteurs culturels des « ateliers-conseils ». Trois sessions de deux jours consécutifs ont été organisées en 2010. Ces formations très complètes et très concrètes sont particulièrement appréciées par les représentants du monde culturel. Une soixantaine d'opérateurs culturels en ont bénéficié en 2010.

La sensibilisation des acteurs économiques

A travers ses différentes missions de conseil et de valorisation, Prométhéa a approché en 2010 près de 280 représentants d'entreprises, membres ou non membres, en leur proposant des projets culturels répondant à leurs attentes, en les invitant à participer à des rencontres, en participant à des colloques ou des conférences.

L'approche du secteur économique a été renforcée en 2010 par la mise en place de nouvelles initiatives à savoir la création d'un symposium bisannuel et la publication d'une étude chiffrée qui sera elle aussi reconduite tous les deux ans afin de pouvoir opérer une comparaison et mesurer l'évolution du mécénat/sponsoring dans le temps.

Mécénats initiés

In fine, 20% des projets aidés directement par Prométhéa, ont abouti en 2010 à un ou plusieurs partenariats avec le secteur privé. Ainsi, 68 réalisations de mécénat ont été concrétisées auprès de 61 entreprises pour un montant total de 777.000 €.

L'analyse des résultats obtenus par Prométhéa en matière de partenariats révèle les éléments suivants :

- Près de 50% des entreprises sont membres de Prométhéa et contribuent à 40% du montant de mécénat obtenu soit 301.500 € réalisé auprès de 29 entreprises différentes.

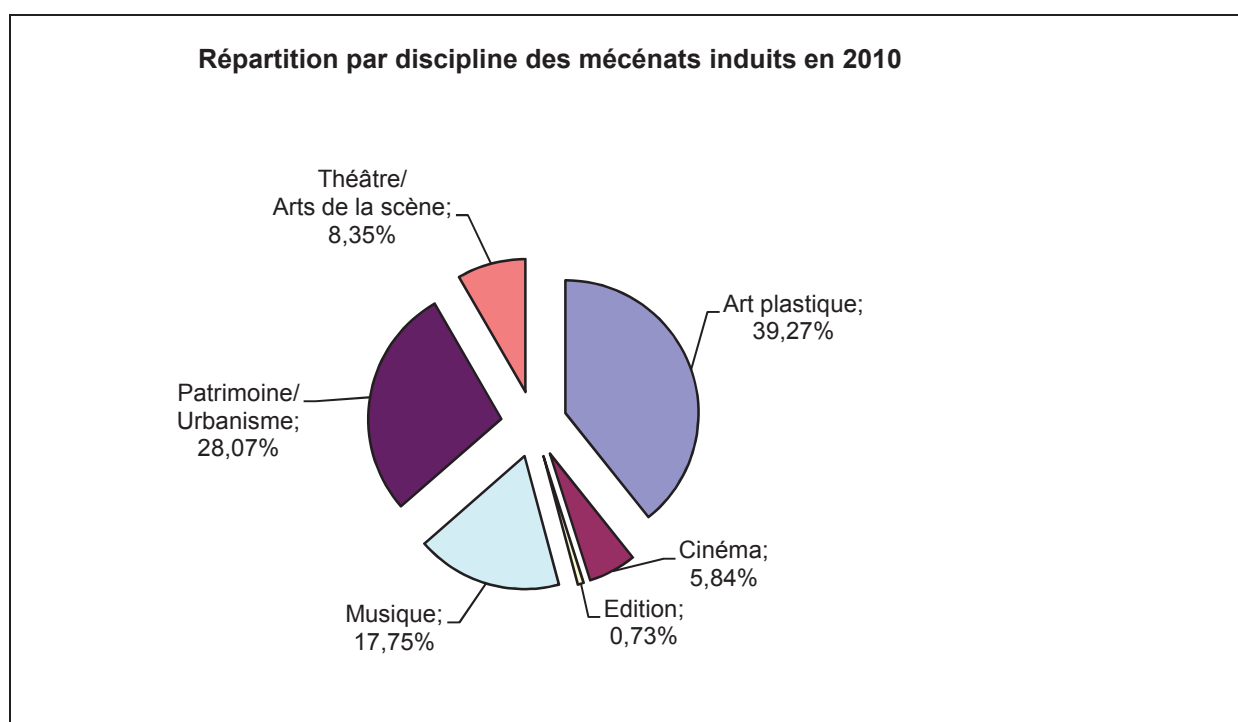
⁵ La liste des porteurs de projet ayant recouru aux services de Prométhéa est disponible sur demande

- 25% de l'ensemble des actions de mécénat se sont faites en nature mais ne représente que 13% du montant global de mécénat.
- Le budget moyen par action de mécénat est de 11.430 €, ce qui représente un montant supérieur par rapport à 2009 (8.750 € en moyenne en 2009 et 13.300 € en moyenne en 2008).
- Parmi les entreprises mécènes, 54% sont des grandes entreprises.
- A elles seules, les grandes entreprises assurent 80% du montant total obtenu sur l'année.

Après s'être abstenues de toute communication pendant près de deux ans, les entreprises montrent une timide reprise dans ce domaine en fin d'année 2010. Néanmoins, la crise a fortement marqué le positionnement des entreprises et donc les politiques de mécénat. Les entreprises et particulièrement les grandes entreprises soutiennent davantage des projets à connotation sociale ou éducative au détriment des domaines culturels et sportifs et intègrent leur mécénat dans une politique plus générale de RSE. Tandis que le mécénat en nature et l'implication des PME continuent à se développer.

Les disciplines culturelles prisées par les entreprises

Les arts plastiques, le patrimoine et la musique restent les disciplines les plus soutenues par le secteur privé.



Ainsi, douze projets musicaux ont reçu 138.000 € (12 projets pour 95.000 € en 2009), ce qui représente près de 18% du montant global de mécénat obtenu, soit un peu plus que les deux années précédentes (14%). Parmi ceux-ci citons le Festival de l'Été Mosan, Liège Les Orgues, Ricecar Consort, Charlemagne Orchestra For Europe ou encore Trio Talweg et Ensemble Solstice. Il faut souligner que, chaque année, un mécène privé contribue largement au mécénat en faveur des projets musicaux.

Dans le domaine des Arts de la Scène (Théâtre, danse, cirque et arts de la rue), on comptabilise 3 projets soutenus pour un montant global de 65.000 € (10 projets pour 99.500 € en 2009). Il s'agit du Prix Jacques Huisman, de l'Atelier 210 et du Théâtre de la Place.

En matière d'arts plastiques, les montants qui avaient fortement diminué dans le contexte de la crise financière, ont augmenté de près de 50%. En effet, 14 projets ont trouvé du mécénat auprès de 16 entreprises pour un montant total de 305.145 € (15 projets auprès de 27 entreprises pour 415.000 € en 2008 – 17 projets auprès de 15 entreprises pour 205.760 € en 2009). Citons Art & Marges Musée, le BPS22, l'IKOB, ou encore le Musée communal d'Ixelles.

Les montants de mécénat accordés dans le domaine du Patrimoine représentent près de 30% du montant global de mécénat obtenu et restent donc sensiblement identiques à ceux des années précédentes (31% en 2008 – 34% en 2009). Il faut préciser que Prométhéa a développé depuis 1998, en collaboration avec les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, des missions spécifiques afin de sensibiliser les entreprises à la préservation du patrimoine classé. Les résultats obtenus dans cette discipline ces dernières années sont le reflet du travail réalisé.

Le Patrimoine classé en collaboration avec les Régions

Dans le cadre de la convention avec la Région wallonne, Prométhéa a pris intégralement en charge une quarantaine de dossiers dans le domaine du patrimoine. Des résultats en termes de partenariat ont été obtenus pour 6 projets dont l'Abbaye de Gembloux, la Fête de l'Orgue à Liège, l'Archéosite d'Aubechies, le Château de Lavaux-Sainte-Anne, l'ancienne tannerie Cavens à Malmédy et les Fours à Chaux de Chercq à Tournai. Le montant total de mécénat obtenu pour les projets de patrimoine wallon s'élève à 112.373,65 €.

Par ailleurs, conformément aux accords conclus avec la Région Bruxelles-Capitale, Prométhéa a travaillé sur 6 projets et lancé des contacts pour trois autres. Des résultats ont été obtenus pour la restauration de la façade de l'ancienne Pharmacie Delacre au Coudenberg (23 000€).

Les entreprises mécènes, membres de Prométhéa

Les entreprises membres de Prométhéa soutiennent financièrement son action via une cotisation annuelle (Membres Partenaires 9.290 €, Membre adhérent 2.620 €, Membre adhérent PME 1.310 €). En contreparties, les entreprises membres bénéficient de services personnalisés et de prestations sur mesure, participent en exclusivité aux rendez-vous de Prométhéa, accèdent en priorité à une information de qualité et communiquent dans les supports et les manifestations de Prométhéa.

Ces deux dernières années, le cercle des entreprises mécènes membres de Prométhéa s'est réduit. En effet, dans le contexte de la crise financière, certaines entreprises ont renoncé pour des raisons de restrictions budgétaires à leur cotisation, d'autres ont revu leur position stratégique en matière de mécénat pour choisir in fine d'autres domaines que celui de la culture. Ainsi, au 31 décembre 2010, Prométhéa comptait 63 entreprises membres Partenaires ou adhérents (67 en 2009). Par ailleurs, les nouveaux adhérents 2010 sont : Manufast ABP, Thalys International, Pop Solutions, JLM Travel, Wanty, ING Private Banking.

Développement du Club Bruocsella

Initié en 2003 en collaboration et avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, le Club Bruocsella⁶ est un club d'entreprises œuvrant pour la réalisation de projets urbanistiques et de patrimoine non classé à Bruxelles. En 2010, le Club compte 18 entreprises dont les cotisations ont été directement affectées au soutien d'un projet améliorant l'environnement et la dynamique culturelle et sociale d'un quartier. En 2010, le Club Bruocsella a accueilli 6 nouvelles entreprises : Connexgroup, Delhaize, J.C.X. Immo, KONE, MCA Recycling, Technum-Tractebel Engineering

⁶ L'annexe V reprend les informations relatives au Club et au Prix Bruocsella 2010

Secrétariat général du CEREC

Depuis 2003, Prométhéa a été chargé de la gestion du CEREC (Comité européen pour le Rapprochement de l'Economie et de la Culture) en tant que Secrétaire général. Cet organisme rassemble les fondations de mécénat en Europe qui financent sa mission. En 2010, le réseau du CEREC était composé de 14 membres issus de 11 pays européens. A l'initiative de Prométhéa, les membres se sont réunis les 17 et 18 juin à Varsovie dans le but d'échanger leurs informations sur les tendances du mécénat dans leur pays.

Les rendez-vous de Prométhéa

Dans le but d'animer et de développer le réseau des acteurs du mécénat, Prométhéa propose plusieurs fois par an des rencontres thématiques pour confronter les expériences, approfondir un thème d'actualité ou découvrir une réalisation de mécénat exemplaire. Ces rendez-vous favorisent les échanges entre les différents acteurs du mécénat et leur permettent d'approfondir leurs connaissances en la matière.

Dans le courant du premier trimestre 2010, Prométhéa a été contraint d'annuler deux événements faute d'inscriptions. Il s'agissait d'une rencontre autour de l'institution muséale art&marges musée dans le cadre de l'exposition « Liaisons Insolites » le 11 février et d'une rencontre dans le cadre de l'exposition « One Shot » au sein de l'espace de création contemporaine BPS22 le 16 mars. Le climat tendu qui régnait dans le contexte économique de ce début d'année 2010 ne favorisait pas ce type d'événement. Un troisième événement de rencontre a été organisé le 26 août 2010 dans le cadre du projet de restauration du Château-Ferme de Courrière. L'événement a réuni une quarantaine de personnes.

En dehors de ces rencontres thématiques, les invités de Prométhéa ont également assisté le 2 juin à la 9^{ème} remise du Prix Bruocsella remis au projet « Plantation », proposé par des associations actives dans le quartier des Marolles. L'événement était organisé au BIP (Brussels Info Place) en présence du Secrétaire d'Etat en charge de l'Urbanisme et de la propreté publique Emir Kir et a bénéficié de nombreux échos dans la presse.

Enfin, près de 900 personnes ont assisté, le 24 novembre 2010, à la remise des Prix Caius⁷ organisée au Palais des Beaux-Arts de Charleroi pour découvrir les 23 entreprises candidates en 2010. A ce rendez-vous aussi la presse a fait écho. On a recensé plus de 170 articles ou émissions relatant l'événement.

Des nouvelles initiatives destinées au secteur économique

Les 26 et 27 avril 2010, Prométhéa a organisé en collaboration avec le Cabinet d'avocats Allen & Overy LLP à Bruxelles et en collaboration avec le Cercle de Wallonie à Namur, une conférence sur le thème « Structurer son mécénat : aspects juridiques et fiscaux ». Les deux conférences ont réuni plus d'une centaine de participants. Dans le même esprit, deux conférences sur le thème « Les outils de sélection et d'évaluation du mécénat d'entreprise » ont été organisées à Bruxelles au siège de Linklaters LLP et à Namur au Cercle de Wallonie. Elles ont rencontré le même succès. Ce cycle de conférences à thème s'inscrivait dans le cadre d'une nouvelle dynamique de développement dans la mission de Prométhéa axée sur la formation et la mobilisation plus grande du secteur économique.

⁷ L'annexe VI reprend les informations relatives au Concours des Caius 2010

Dans cet esprit, Prométhéa a mis sur pied en juin 2010 son premier symposium (The Promethea Symposium of Corporate Sponsorship) destiné au secteur économique et portant sur un thème relatif au mécénat. Ce symposium s'est doublé d'une étude chiffrée inédite en Belgique. Ces deux initiatives, largement encouragées par le secteur public, ont reçu un très bon accueil tant de la part du secteur privé que des medias. Vu l'important succès de cette première édition, l'événement sera reconduit tous les deux ans. La seconde édition du Promethea Symposium aura donc lieu en juin 2012 ainsi qu'une nouvelle enquête nationale. La mise à jour des données chiffrées permettra de mesurer l'évolution de la situation dans le temps et de la comparer aux informations en provenance d'autres pays.

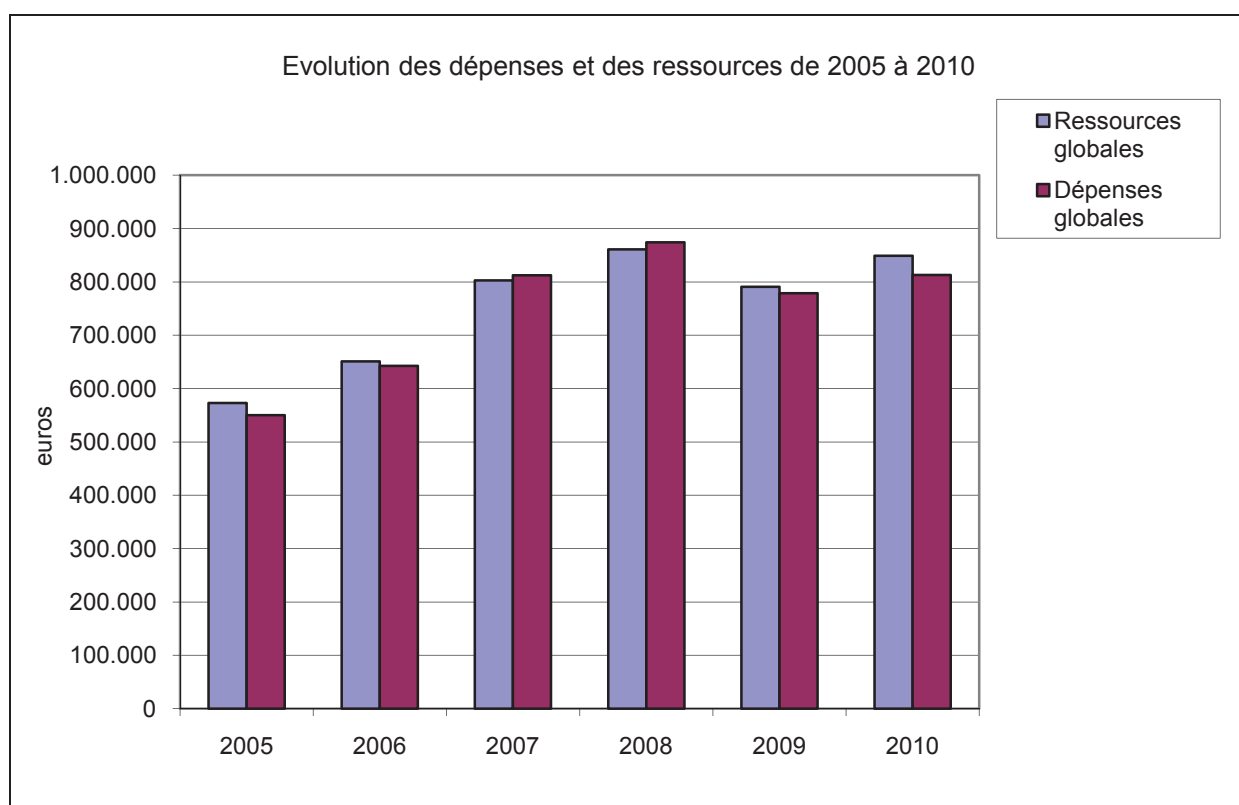
2. Tableau de synthèse des indicateurs de résultats d'activités depuis 2006

	2006	2007	2008	2009	2010
Acteurs culturels aidés	280	280	215	204	230
Jours de formation Ateliers-conseils	4	6	4	6	6
Entreprises sensibilisées	294	320	380	260	280
Montant total de mécénats obtenus (€)	972.000	932.500	1.001.330	702.965	777.093
Nombre de publications	4	4	4	3	4
Nombre d'événements organisés	9	9	11	5	10
Candidats aux Caius	22	25	28	25	23
Articles de presse (Caius)	162	178	172	170	171
Entreprises membres de Prométhéa	52	65	77	67	63
Entreprises membres de Bruocsella	18	16	17	15	18
Personnel (équivalent temps plein)	6,7	9,3	10	8,4	7,8

RESULTATS FINANCIERS 2010

1. Tendances générales

L'année 2010 est excellente au niveau des résultats financiers. En revanche, ces résultats découlent directement de la réduction des dépenses de personnel. Combinée à l'augmentation des recettes d'activités, cette réduction a obligé l'équipe en place à faire face à un surcroît de travail important.

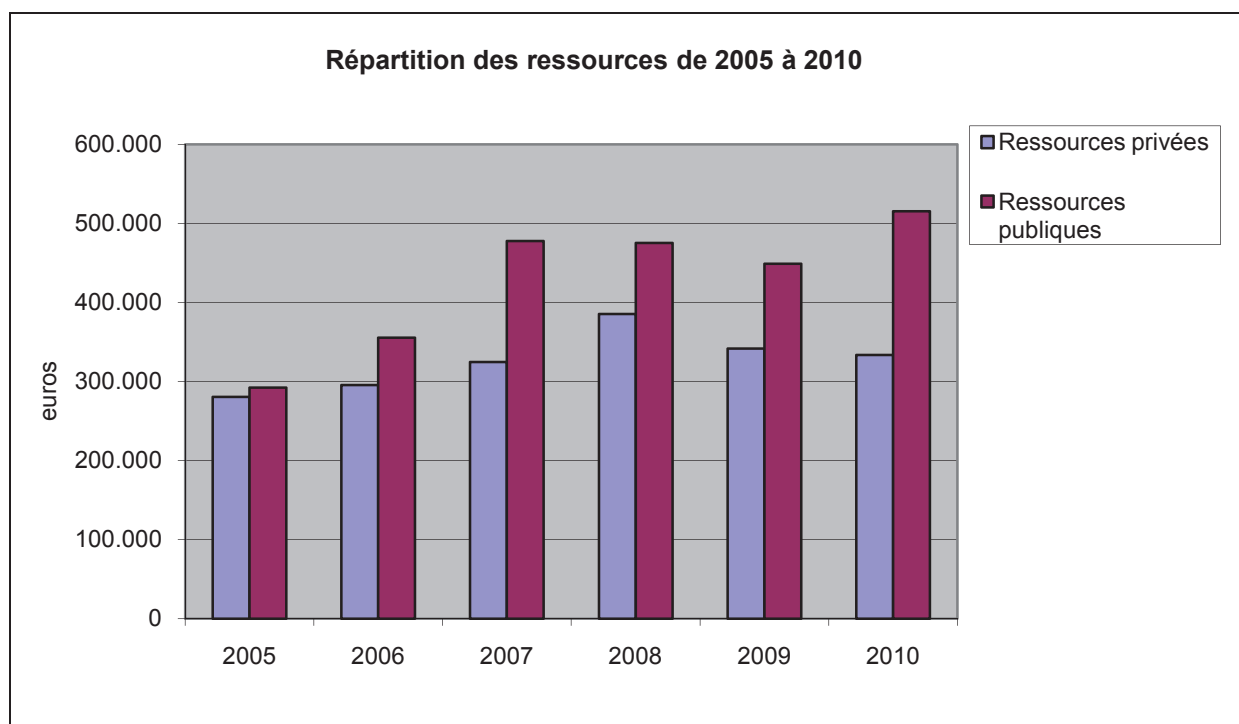


On constate donc une augmentation des recettes de plus de 7% (58.000 €) par rapport à 2009. Ainsi le montant global des recettes revient à la hauteur de 2008. Parallèlement, les dépenses globales n'ont augmenté que de 34.000 € soit de 4,3%, creusant davantage l'écart entre recettes et dépenses. In fine, l'année 2010 permet de dégager un bénéfice de 36.000 € et un bénéfice cumulé de 46.350 €.

2. Analyse des recettes

De manière globale, les ressources de Prométhéa ont augmentées de 7,4% en 2010. On constate néanmoins une disparité entre recettes publiques et recettes privées. D'une part, les ressources issues des pouvoirs publics ont augmenté de 66.500 € (15%), d'autre part les recettes privées ont diminué de 8.300 € (2,4%).

Du côté des instances publiques, l'augmentation correspond à un soutien accru de la Communauté française et des Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale dans le cadre des nouvelles initiatives mises en place en 2010, à savoir la première édition du Promethea Symposium et la publication d'une étude sur le mécénat et le sponsoring en Belgique. Tandis que du côté des recettes privées, le cercle des entreprises mécènes membres de Prométhéa s'est fortement réduit et compte fin 2010, 15 membres de moins qu'en 2008. On accuse donc en deux ans une diminution de près de 50.000 € des cotisations. Ainsi, le ratio entre recettes publiques et privées est passé en 2010 à 61/39, réduisant les efforts de recherche d'équilibre réalisés ces dernières années.

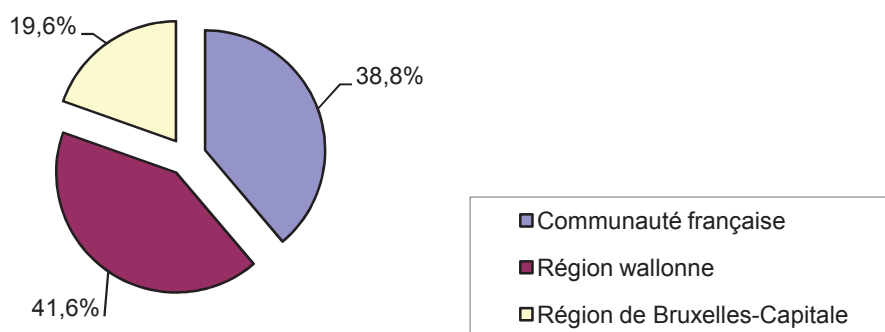


Recettes publiques

La répartition des recettes publiques est stable depuis plusieurs années. La Communauté française soutient structurellement Prométhéa depuis sa création en 1985. Depuis 1998, Prométhéa est également soutenue par la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre particulier d'une mission de développement du mécénat d'entreprise en faveur du patrimoine classé. En 2010, le soutien de la Communauté française représente près de 40% des ressources issues du secteur public. Il se compose d'une subvention structurelle de 175.000 € faisant l'objet d'un contrat-programme (2010-2014). Cette subvention est complétée cette année par une subvention de 25.000 € octroyée sur le budget de la Loterie Nationale dans le cadre de la mise en place du Promethea Symposium et de l'étude IPSOS.

La Région wallonne contribue à la mission de Prométhéa par l'octroi d'une subvention annuelle de 150.000 € faisant l'objet d'une convention cadre renouvelée annuellement. Cette subvention est complétée par une aide à l'emploi (prime et réductions ONSS), particulièrement précieuse, accordée sous forme de points APE (+/- 40.000 €). Par ailleurs, en 2010, la Région wallonne a accordé une aide supplémentaire de 25.000 € pour soutenir la mise en place de nouvelles initiatives destinées au secteur économique. Dans l'ensemble, l'aide de la Région wallonne atteint 41,6% des ressources publiques.

Répartition des ressources issues des pouvoirs publics en 2010



Quant à la Région de Bruxelles-Capitale, elle participe aux ressources à hauteur de 101.000 € soit 19,6% des ressources publiques, et ce via trois subventions distinctes : l'une pour la promotion du patrimoine classé bruxellois auprès du secteur privé ; la seconde pour le fonctionnement du Club Bruocsella, club d'entreprises œuvrant pour la promotion de projets urbanistiques et de patrimoine non classé à Bruxelles ; et la troisième dans le cadre de la première édition du Promethea Symposium et de la publication de l'étude IPSOS. La subvention destinée au patrimoine classé s'élève à 50.000 €, celle relative au Club Bruocsella s'élève à 26.000 € et celle octroyée en 2010 dans le cadre des nouvelles initiatives à 25.000 €.

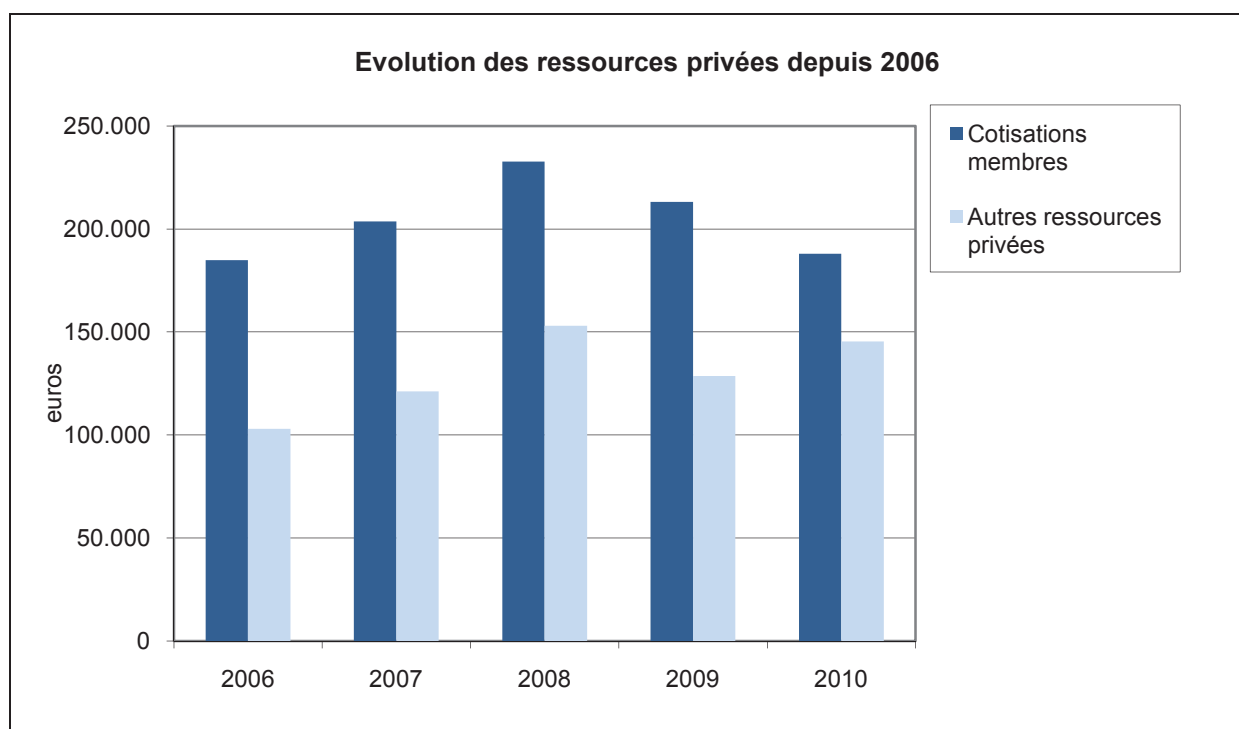
In fine, en 2010, l'ensemble des aides publiques ont été maintenues et même augmentées. L'apport du secteur public, octroyé notamment pour venir soutenir les nouveaux axes de développement initiés vers le secteur économique, a ainsi permis de compenser la diminution des recettes issues du secteur privé.

Recettes privées

Parallèlement aux ressources provenant des pouvoirs publics, Prométhéa développe des ressources issues du secteur privé. Il s'agit principalement des cotisations des entreprises membres (financières et en échange) mais aussi des ressources générées par les contrats privés (gestion de partenariats, club Bruocsella, etc...) et des recettes propres engendrées par les activités de l'association (Caius, rencontres thématiques, symposium, ateliers-conseils, publications, gestion du CEREC,).

Au niveau de la répartition des ressources privées, les cotisations des membres (188.000 €) représentent, en 2010, 56% des revenus ; les contrats privés indiquent 14%. Les activités génèrent des recettes qui comptent pour 29,6% mais représentent toutefois des coûts importants.

Du côté des cotisations financières, on constate une diminution de 23% par rapport à 2009 et de 33% par rapport à 2008. En effet, ces deux dernières années, le cercle des entreprises mécènes membres de Prométhéa s'est réduit. Cette évolution est à mettre en rapport avec les politiques de réductions massives des coûts entamées par le secteur économique fin 2008 et les changements stratégiques de mécénat qui en ont découlé. Ainsi, une quinzaine d'entreprises ont renoncé à leur adhésion en 2008 et 2009. Le montant total des cotisations financières en 2010 est comparable à celui de 2006.



Les autres ressources privées sont par contre en hausse par rapport à 2009 de 13% (17.000 €).

Les recettes générées par les activités sont en hausse de 12,4% par rapport à 2009 soit de 10.900 €. Cela s'explique par les bons résultats de sponsoring des Caius (hausse de 21%) et par la nouvelle source de recettes que représente le Promethea Symposium (9.500€). De plus, de nombreux échanges en nature réalisés dans le cadre de cette nouvelle initiative ne sont pas valorisés dans les comptes. Ils s'évaluent à 31.155 €.

Toutefois, l'augmentation liée à ces deux activités majeures est partiellement compensée par la diminution des recettes issues de l'organisation de rencontres thématiques (diminution de 94,5% suite notamment à l'annulation de deux rencontres en début d'année) et du Secrétariat général du CEREC (diminution de 45%) dont la mission est progressivement réduite depuis 2009.

Il faut également remarquer une légère augmentation des recettes (1.000 €) issues des formations proposées aux acteurs culturels (Ateliers-conseils), pour lesquelles Prométhéa bénéficie d'un soutien structurel de 5.000 € du holding CERA pour les années 2009-2010-2011. Ce service de conseils et de formation est particulièrement apprécié par le monde culturel. Actuellement, le programme prévoit 3 sessions de deux jours par an et n'est financé qu'à raison de 60% par les recettes liées à ce poste. Le programme devrait être développé pour répondre aux demandes et faire l'objet d'une recherche de financement supplémentaire.

A côté des recettes d'activités, Prométhéa a développé des recettes liées à des missions particulières destinées au secteur économique. D'une part, le montant des commissions sur partenariats, en lien avec le suivi des mécénats initiés par Prométhéa, s'est maintenu à la hauteur des deux années précédentes (17.500 €). D'autre part, les recettes générées par la participation des membres du Club Bruocsella ont augmenté de 20%. Elles s'élèvent à 26.250 € (21.750 € en 2009 - 25.500 € en 2008). Il faut néanmoins préciser que ces recettes ne sont pas destinées à Prométhéa mais bien à constituer le Prix Bruocsella, poste repris en dépenses. Toutefois, les entreprises du Club ont consenti cette

année à octroyer à Prométhéa un budget de 4.250 € pour participer aux frais de communication liés à l'appel à candidatures.

En conclusion, par rapport à l'année dernière, on enregistre donc une diminution de 2,4% (8.000 €) (8% en 2009) de l'ensemble des ressources privées. In fine, les ressources privées ont diminué de 13,5% depuis 2008 et sont revenues à la hauteur de 2007 (324.900 €). Cette diminution est surtout marquée au niveau des cotisations financières et affecte donc directement la structure de Prométhéa.

3. Analyse des dépenses

Les dépenses globales se divisent en trois postes : les frais de personnel, les frais généraux et les frais d'activités et contrats qui incluent les frais liés à l'organisation du Concours des Caius et, depuis 2010, ceux liés à l'organisation du Promethea Symposium et à la réalisation d'une étude chiffrée sur le mécénat.

De manière générale, le mot d'ordre en 2010 a été le maintien de la politique de prudence instaurée dès la fin 2008 tout en prenant le risque des investissements nécessaires à la mise en place d'une nouvelle dynamique principalement axée sur le secteur privé.

Frais de personnel

En 2009 déjà les frais de personnel avaient diminué de 7% par rapport à 2008. Au cours de l'année 2010, on constate une nouvelle diminution de 9,7% des frais de personnel. In fine, ce poste a subi une diminution de 16% (71.700 €) ces deux dernières années. Ceci s'explique d'une part, par une réduction du temps de travail d'une partie des membres du personnel (passage à 4/5^e et à mi-temps), d'autre part, par le non remplacement de deux postes supprimés en 2009 et début 2010. Au 31 décembre 2010, l'équipe de Prométhéa est constituée de 7,6 ETP. L'économie réalisée sur ce poste en 2010 s'élève à un peu plus de 40.000 €.

Frais généraux

Si on ne tient pas compte du poste « provision pour risques et charges », on constate le maintien du montant global des frais généraux par rapport à 2009. Ainsi, les investissements en informatique (site internet, logiciel d'e-mailing, nouvelle CRM) et en réalisation de documents de communication corporate nécessaires à la mise en place de la nouvelle dynamique axée sur le secteur économique ont été réalisés à moindre frais et/ou dans le cadre de mécénats en compétences.

Le poste « provision pour risques et charges » reprend les montants retenus en vue d'anticiper une charge liée à des opérations engagées dans l'exercice, qui n'est pas encore effective à la clôture de l'exercice mais exigible à plus ou moins court terme. En effet, la subvention accordée par la Région wallonne notamment est conditionnée par l'obtention d'un résultat de mécénat à hauteur du montant accordé. Or, dans le contexte de la crise, le résultat obtenu en faveur du patrimoine wallon en 2010 était inférieur de 17%, soit de 21.000 €. Prométhéa a donc anticipé ce risque.

Frais liés aux activités et contrats

Les frais d'activités affichent quant à eux une augmentation de 33% (65.000 €) par rapport à l'année précédente. Cette augmentation se justifie principalement, d'une part par la création d'un nouveau pôle d'activité (Promethea Symposium + Etude IPSOS), d'autre part par le développement du Club Bruocsella.

Promethea Symposium et étude IPSOS

Les dépenses liées au Promethea Symposium (et à l'étude IPSOS incluse dans ce poste) s'élèvent à 54.000 €. Ce montant est sous-évalué car il ne tient pas compte des nombreux partenariats d'échanges négociés dans ce contexte dont la valeur est estimée à plus de 30.000 €. Il faut noter que ces deux initiatives ont reçu un très bon accueil tant de la part du secteur privé que des medias, comme en témoignent la salle comble du centre de conférence du DOLCE et les échos parus dans la presse. Ces événements ont marqué le début d'une nouvelle dynamique de développement dans la mission de Prométhéa, axée sur la formation et une plus grande mobilisation du secteur économique. Pour appuyer cette dynamique, de nombreux investissements ont été réalisés en 2010 (cfr frais généraux), tels que la création d'un nouveau site internet et d'un CRM interactif (base de données couplée au site), l'investissement dans des logiciels d'e-mailing, la restructuration interne des équipes en vue d'optimiser les démarches vers le secteur économique, etc. Les recettes générées dans ce contexte ont également permis à Prométhéa de passer le cap difficile de ces deux dernières années.

Club Bruocsella

En ce qui concerne le Club Bruocsella, l'accent a été mis sur le développement de la communication et la recherche de nouveaux membres. Ainsi, le coût de l'organisation a augmenté de 9.240 € par rapport à 2009. Près de 50% de cette augmentation a été prise en charge par les membres du club. Le solde a été investi par Prométhéa qui, rappelons le, bénéficie dans le cadre de la gestion du Club d'une subvention de 26.000 € de la part de la Région de Bruxelles-Capitale.

Publications

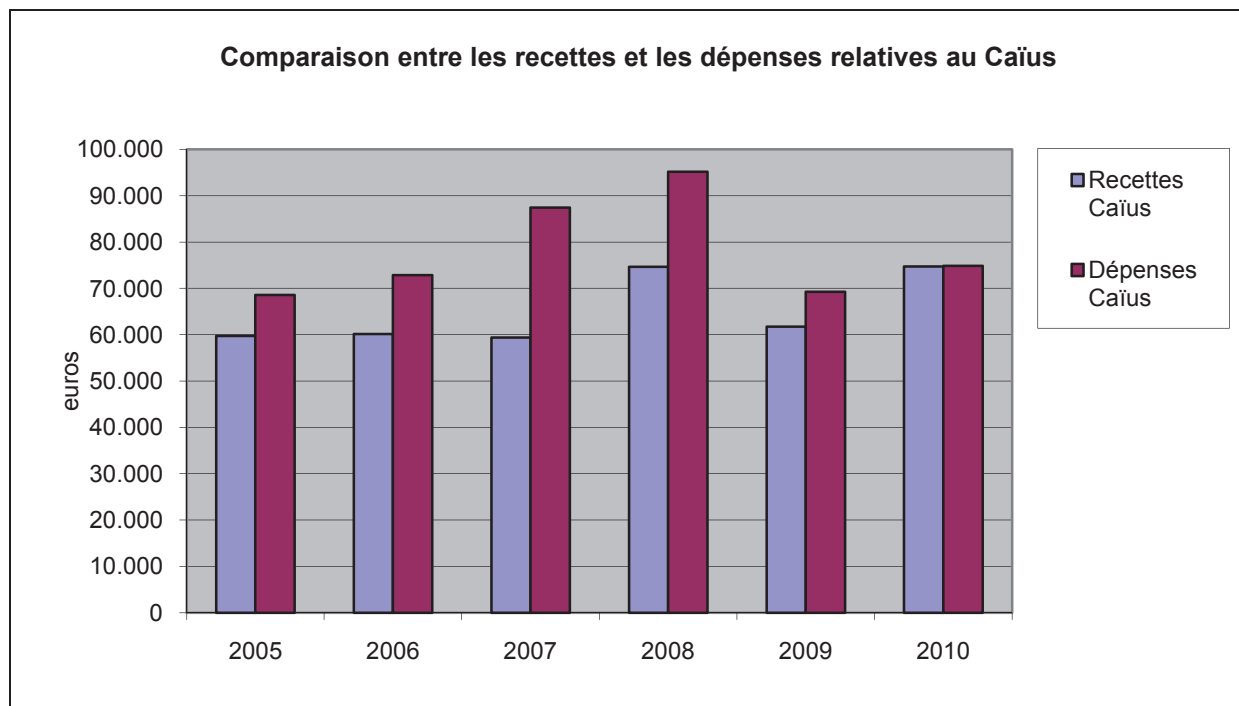
En ce qui concerne les publications, une économie importante avait été réalisée en 2009 en supprimant la publication papier en faveur d'une newsletter. L'économie sur ce poste avait déjà été conséquente en 2009, même s'il restait un coût lié aux achats de logiciels et au travail graphique. En 2010, hors les coûts de personnel liés à cette activité, les frais de publication sont réduits à néant, ce qui représente une économie de près de 20.000 € par rapport à 2008.

CEREC

Les dépenses liées à la gestion du secrétariat général du CEREC suivent la même logique. Dès la fin de l'année 2008, les membres du réseau CEREC ont décidé, face à la conjoncture, de réduire leurs contributions au CEREC et donc sa mission à son strict minimum pour 2009. Ainsi, les dépenses pour Prométhéa se traduisent uniquement en coût de personnel et sont partiellement compensées par les recettes sur ce poste.

Concours des Caius

Sur le poste Caius, on constate une augmentation des coûts de 8% (5.580 €) par rapport à 2009. Parallèlement, l'augmentation de 20% (13.000 €) des recettes en sponsoring a permis, pour la première fois depuis plus de 10 ans, d'atteindre l'équilibre budgétaire sur cette activité. Pour rappel, en 2009, la perte sur cette activité s'élevait à 7.500 € et à 20.500 € en 2008.

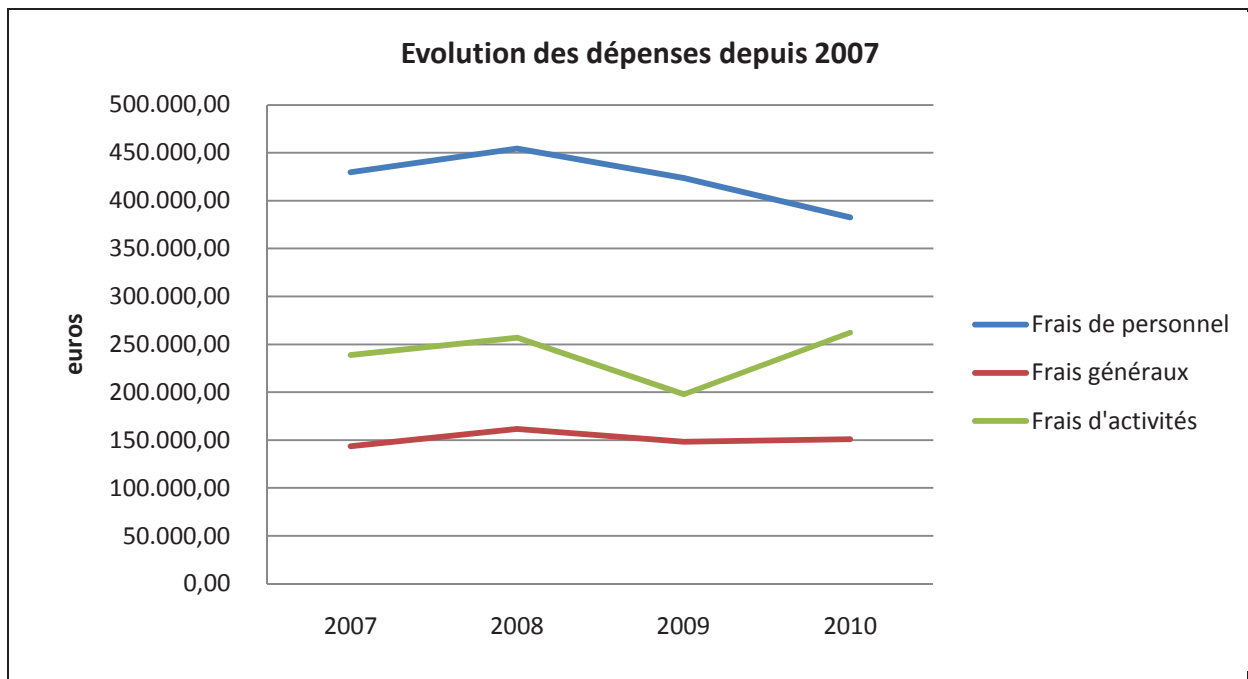


Rencontres thématiques

Pour ce qui est des événements de rencontres, malgré une participation financière demandée aux invités, ils génèrent depuis toujours une légère perte qui augmente proportionnellement au nombre de participants. En 2010, la perte sur ce poste s'élève à 2.840 € alors qu'elle était de 4.450 € en 2009 et de 12.000 € en 2008. La diminution de la perte sur ce poste s'explique, d'une part par l'annulation de deux activités en début d'année, d'autre part par le fait que quatre événements de type conférences à thème ont été financés sur le poste Promethea Symposium. En effet, ces rencontres thématiques d'un genre nouveau destinées au secteur économique, venaient en prolongement de la nouvelle dynamique initiée dans le cadre du symposium.

Ateliers-conseils

Enfin, les dépenses liées aux Ateliers-conseils, hors frais de personnel, s'élèvent à 1.730 € en 2010. Elles correspondent aux frais de photocopies des documents distribués aux participants et au catering. En 2010, 3 sessions de deux jours ont été organisées. Chaque session peut accueillir environ 20 participants. Le coût par session est donc de 580 €, et à peu près de 5.000 € si on inclut les coûts de personnel liés à ce poste. Les recettes globales sur ce poste s'élèvent à 9.220 €. Elles comprennent les recettes d'inscription et un soutien de 5.000 € par an du holding CERA dont Prométhéa bénéficiera encore en 2011. Toutefois, on constate que ce poste accuse une perte de près de 5.800 € en 2010. Or, pour répondre à la demande des acteurs culturels, le nombre de sessions annuelles devrait être augmenté et donc faire l'objet d'une recherche de fonds supplémentaires.



En conclusion, le graphe ci-dessus montre que l'évolution des frais d'activités est inversement proportionnelle à celle des dépenses de personnel tandis que les frais généraux, plus difficilement réductibles sont stables depuis 4 ans. La conséquence se traduit clairement par une surcharge de travail croissante depuis deux ans pour les membres de l'équipe.

Le tableau ci-après présente une comparaison des résultats financiers depuis 2005.

4. Tableau de synthèse des résultats financiers

En euros	2005	2006	2007	2008	2009	2010
RESSOURCES						
Subv. Communauté française	175.000	175.000	175.000	175.000	175.000	175.000
Subv. Région wallonne	48.258	182.000	150.000	150.000	150.000	150.000
Subv. Région Bruxelles Capitale	32.500	32.500	50.000	45.000	50.000	50.000
Subv destinées au symposium 2010	0	0	0	0	0	75.000
Subv. Audiovisuel	13.000	0	0	0	0	0
Subv. Aide à l'emploi	0	14.895	39.899	43.329	44.210	39.503
Contrats publics	23.587	27.502	24.500	24.000	26.000	26.000
Report Région wallonne	0	- 76.500	38.250	38.250	0	0
Total des ressources publiques	292.345	355.397	477.649	475.579	449.017	515.503
Cotisations financières	89.550	101.917	119.617	149.178	128.707	99.531
Cotisations en échange	87.572	82.960	84.118	83.477	84.518	88.511
Contrats privés	33.504	42.875	32.708	43.540	40.790	46.770
CEREC	2.500	2.500	21.239	22.900	7.035	3.906
Caius	59.750	60.150	59.400	80.869	61.750	74.725
Promethea Symposium	0	0	0	0	0	9.415
Activités (événements, ateliers)	6.595	3.658	4.428	5.120	12.040	9.710
Divers (dons pour Prométhéa...)	1.173	1.352	3.391	559	1.826	903
Total des ressources privées	280.644	295.412	324.900	385.641	341.789	333.471
TOTAL DES RESSOURCES	572.989	650.809	802.549	861.220	790.805	848.974
DEPENSES						
Frais de personnel	245.790	315.763	429.835	454.321	423.769	382.583
Frais généraux	91.600	104.833	143.506	161.746	157.386	167.984
Total Frais de fonctionnement	337.390	420.596	573.341	616.067	581.155	550.567
Coût contrats publics	8.829	8.554	8.868	5.352	4.469	13.707
Coût contrats privés	28.500	29.100	24.000	25.500	21.750	26.251
Cotisations en échanges	87.572	82.960	84.118	83.477	84.518	88.511
Caius	68.599	72.878	87.393	95.183	69.287	74.868
Promethea Symposium	0	0	0	0	0	53.943
Activités (publication, events, ateliers)	17.343	20.550	29.365	34.472	17.382	5.055
CEREC	1.783	1.881	5.231	13.005	449	0
Divers	0	6.000	0	0	0	0
Total frais d'activités	212.626	221.923	238.975	258.129	197.855	262.335
TOTAL DES DEPENSES	550.016	642.519	812.475	874.199	779.011	812.902
Bénéfice/perte net de la période	27.255	14.290	- 9.926	- 11.838	11.795	36.072
Bénéfice/perte reporté	- 11.017	11.956	20.246	10.480	- 1.518	10.277
Bénéfice/perte à reporter	11.956	20.246	10.480	- 1.518	10.277	46.349

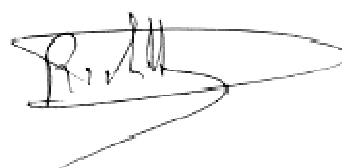
PERSPECTIVES 2011

Le principal objectif de l'année 2011 se situe au niveau du secteur privé. Il s'agit de renforcer les liens avec le secteur économique et donc d'adapter nos activités, nos événements, nos services et les propositions de mécénat culturels et de patrimoine aux attentes des entreprises. En effet, celles-ci se sont sensiblement modifiées ces dernières années. Dans le contexte de crise que nous avons traversé, certaines entreprises ont revu leur stratégie de communication et leur politique d'intégration à leur environnement.

Un deuxième objectif sera de mener à bien le Concours des Caius 2011 et de trouver le sponsoring nécessaire à sa réalisation ainsi que des candidatures de qualité. Cet événement emblématique est d'autant plus important qu'il contribue largement à renforcer l'image de marque et la notoriété de Prométhéa auprès du secteur privé.

Vu le succès du symposium organisé en juin 2010 et l'accueil favorable réservé à l'étude de marché réalisée en collaboration avec IPSOS en avril 2010, le Conseil d'Administration a décidé de reconduire ces deux initiatives tous les deux ans. La seconde édition du Promethea Symposium aura donc lieu en juin 2012 ainsi qu'une nouvelle enquête nationale. La mise à jour des données chiffrées permettra, en outre, de mesurer l'évolution de la situation dans le temps et de la comparer aux informations en provenance d'autres pays. Une partie de l'année 2011 sera donc consacrée à la recherche de financement, dans un premier temps auprès du secteur public, pour assurer la viabilité financière de ces projets. C'est également en 2011, que les intervenants et les thèmes seront définis.

En ce qui concerne les mécénats initiés, les estimations sont difficiles. Les entreprises favorisent de plus en plus, le mécénat en nature et de compétences, plus long et plus difficile à mettre en place. De plus, l'activité de Prométhéa se centre davantage ces dernières années sur les PME dont le montant moyen par action de mécénat est le plus souvent inférieur à 10.000 €. Ces éléments confirment que, à charge de travail égale, les résultats auront tendance à diminuer d'année en année. On peut estimer que le montant minimum à atteindre sur ce poste se situe à la hauteur des objectifs contractuels négociés avec les instances publiques qui financent Prométhéa.



Robert Delville,
Président.

LISTE DES ANNEXES

Annexe I	Entreprises Membres de Prométhéa en 2010	page 22
Annexe II	Organes de direction de Prométhéa en 2010	page 23
Annexe III	Les Ateliers-Conseils en 2010	page 24
Annexe IV	Le CEREC en 2010	page 25
Annexe V	Club et Prix Bruocsella 2010	page 26
Annexe VI	Concours des Caius 2010	page 27

Annexe I : Entreprises Membres de Prométhéa au 31/12/2010

Membres Partenaires



Membres Adhérents

A2RC Architects
Abbaye de la Ramée
Allen & Overy LLP
Archi2000
Assurances Steylemans
Atenor Group
Banque Degroof
Banque Triodos
Bureau d'Etudes Greisch
Callatay & Wouters
CDP Group
Cera
Cimenteries CBR
Cimescaut
CMI
Codic
Collection Care
Consult Life
Contraste Europe
Dolce La Hulpe Brussels
Dragone
EDF Belgium
Entreprises Générales Dherte
European Finance
Forma Brussels
Galère
Galilei
GlaxoSmithKline Biologicals

Hiscox Belgium
Hôtel Métropole
Image Creation.com
ING Private Banking
Invicta Art International
Jaspers-Eyers & Partners
JCX Gestion
JLM Travel
Léon Eeckman Art Insurance
Les Assurances Fédérales
Les Frères Debekker
Linklaters
Lixon
Lundbeck
MCA Recycling
Mench Industry
Pairi Daiza
POP Solutions
Puilaetco Dewaay Private Bankers
P&V Assurances
RAP
S.A. Galeries Royales St Hubert
Skillteam
Thalys International
The Talent Gallery
Uhoda
Wanty
Wilhelm&Co

Annexe II : Organes de direction de Prométhéa

Bureau exécutif

Robert Delville, Président - PROMETHEA

André Dherte, Adinistrateur délégué - ENTREPRISES GENERALES DHERTE

Yves Gérard, Directeur général – RMB

Fernand Grifnée, Directeur Communication Corporate et Marketing - ELECTRABEL

Eric Hemeleers, Administrateur délégué – LEON EECKMAN ART INSURANCE

Chantal Pirlot, Administrateur délégué - PROMETHEA

Pierre-Paul Vander Sande, Administrateur délégué - ADVERTISING ARTS

Conseil d'Administration – composition au 1^{er} avril 2010

Président :

Robert Delville, Prométhéa

Vice-Président :

André Dherte, Entreprises Générales Dherte

Membres effectifs :

Michel Bribosia, Communauté française

Marie-Hélène Crombé-Berton, Sénatrice

Frédéric Delcor, Communauté française

Philippe-Edgar Detry, Loterie Nationale

Yves Gérard, RMB

Fernand Grifnée, GDF Suez

Eric Hemeleers, Léon Eeckman

Pascale Ingelaere, Attachée – Région de Bruxelles-Capitale

Sophie Leclercq, Administrateur délégué – JCX Immo

Martine Maelschalck, L'Echo

Pierre-Olivier Mahieu, Allen & Overy

Jean-Paul Philippot, RTBF

Chantal Pirlot, Prométhéa

Vincent Reuter, UWE

Jean-Marie Schepens, Base

Cyrille Segers, Région Bruxelles-Capitale

Charles van der Straten Waillet, Akkanto

Pierre-Paul Vander Sande, Advertising Arts

Myriam Van Roosbroeck, Théâtre National

Membres conseillers :

Anne Jottrand, Prix Jacques Huisman

Paul Ralet, Promotion des Arts à Bruxelles

Annexe III : Les Ateliers-Conseils en 2010

En 2010, Prométhéa a organisé 3 sessions « Ateliers-conseils » :

- 28 et 29 janvier 2010
- 18 et 19 mars 2010
- 23 et 24 septembre 2010

Le programme des deux journées est réparti comme suit :

Journée 1 :

Matin : 9h00 à 12h30

Module 1 : Introduction au mécénat et au sponsoring

- Sponsors et mécènes aujourd'hui : définition et historique.
- Motivations et objectifs des entreprises sponsors.
- Tendances du mécénat et du sponsoring.
- La fiscalité du mécénat et du sponsoring.

Module 2 : Stratégie de recherche de fonds

- Mécénat, une des sources de financement possible.
- Etapes de la démarche de prospection.
- Identification des entreprises.
- Elaboration d'un budget.

Après-midi : 13h30 à 16h30

Module 3 : Point de vue d'une entreprise

Module 4 : Rédaction d'un dossier de sponsoring

- Savoir constituer un dossier.
- Présenter efficacement son dossier.
- Gérer sa relation de partenariat.
- Introduction d'une demande de partenariat auprès de Prométhéa.

Journée 2 :

Matin : 9h00 à 12h30

Module 5 : Point de vue d'une institution culturelle

Module 6 : Travaux pratiques et tables-rondes – première partie

Après-midi : 13h30 à 16h30

Module 7 : Point de vue d'une entreprise

Module 8 : Travaux pratiques et tables-rondes – deuxième partie

Annexe IV : Le CEREC en 2010

Le CEREC réunit des associations nationales de mécénat et des entreprises sensibles au mécénat international. En 2010, le réseau du CEREC (Comité pour le Rapprochement de l'Economie et de la Culture) était composé de 14 membres issus de 11 pays européens :

- AB Volvo (Suède),
- Admical (France),
- Arts & Business (Royaume-Uni),
- Initiativen Wirtschaft für Kunst (Autriche),
- Hotel Métropole (Belgique),
- Prométhéa (Belgique),
- Summa Artium (Hongrie),
- Forum for Kultur og Næringsliv (Norvège),
- Kunst & Zaken (Pays-Bas),
- Luso-Americana Foundation (Portugal),
- Kultur och Naringsliv (Suède),
- Kulturrelation AB (Suède),
- Commitment to Europe (Pologne),
- Association Forum Culture et Economie (Suisse).

En 2010, les membres du CEREC se sont réunis deux jours au mois de juin. Lors de ces réunions annuelles ou bisannuelles, les membres s'échangent systématiquement leurs informations sur les tendances du mécénat dans leur pays et traitent de l'administration générale du CEREC. Ils peuvent participer à des visites d'institutions culturelles ou d'entreprises mécènes, assister ou intervenir lors de conférences sur le rapprochement de l'économie et de la culture en Europe et dans le monde.

- **Varsovie, 17 et 18 juin 2010** : réunion du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du CEREC. Les membres du CEREC ont été accueillis par l'association polonaise Commitment to Europe. Des élections du nouveau Conseil d'Administration et du nouveau président ont été menées. Le rôle du secrétariat général a été discuté. S'en est suivi un tour de table des tendances du mécénat dans les différentes associations et les différents pays. Chantal Pilrot a participé à une discussion sur le sujet « Les impacts en interne du mécénat d'entreprise ». Les deux réunions ont été suivies par une conférence organisée par Commitment to Europe sur le thème du mécénat d'entreprise. Plusieurs membres du CEREC ont partagé leur expérience et expertise en la matière avec des acteurs du mécénat polonais.

Annexe V : Club et Prix Bruocsella 2010

Depuis 2003, en collaboration et avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, Prométhéa a mis en place un club d'entreprises pour l'amélioration de l'environnement urbain en région bruxelloise dénommé BRUOCSELLA. Afin d'encourager les initiatives contribuant au dynamisme de la ville et à l'amélioration de l'environnement urbain, les entreprises mécènes de Bruocsella ont créé un prix : le Prix Bruocsella. Remise annuellement, cette récompense d'un montant de l'ordre de 25.000 € est rassemblée grâce aux apports financiers des entreprises mécènes du club Bruocsella. L'organisation du prix et des activités du club d'entreprises sont prises en charge par Prométhéa.

Les Entreprises Membres du Club Bruocsella

En 2010, le Club Bruocsella comptait dix-huit entreprises mécènes : Allen & Overy, C.L.I., Codic, Cofinimmo, la Compagnie du Bois Sauvage, Connexgroup, Delhaize, Etex Group, H. Laureys Painting, J.C.X. Immo, Jones Lang LaSalle, Jaspers-Eyers & Partners, KONE, MCA Recycling, ProWinko, R.O.V.A., Technum-Tractebel Engineering et V.K. Engineering.

Les lauréats du Prix Bruocsella:

Prix Bruocsella 2010 : Projet « Plantation », proposé par des associations actives dans le quartier des Marolles : les Briggittines, Solidarité des Marolles, Comité d'habitants Visitandines, Le début des haricots, Anna Rispoli, Recyclart, La Maison Jeune 88, Les Ateliers populaires, Le Théâtre Les Tanneurs et Agenda 21. Le projet vise à transformer un espace urbain à l'abandon (esplanade de 5.000 m² de béton sise à l'arrière du Foyer des Visitandines) en une zone d'agriculture urbaine (potager urbain).

Prix Bruocsella 2009 : Atelier 210 pour la rénovation de sa façade chaussée Saint-Pierre au n°210 à Etterbeek. Mentions spéciales du Jury : le comité de quartier des Fleurs pour la sauvegarde des cerisiers du Japon situés rue des Mimosas à Schaerbeek et le comité de quartier Destouvelles-Gaucheret pour son projet d'embellissement des fresques situées dans le Tunnel Thomas à Schaerbeek.

Prix Bruocsella 2008 : Groupe d'Etudes et de Recherches Peintures Murales-Sgraffites Culturels (G.E.R.P.M.-S.C.). Restauration de huit peintures murales situées sur la façade du n°5, rue François Janssens à Anderlecht. Prix « Coup de Cœur » 2008 : la Passementerie De Backer pour le projet de restauration de son enseigne de la rue des Capucins à Bruxelles.

Prix Bruocsella 2007 : Collectif de la Galerie pour son projet de rénovation et de réaffectation de la galerie couverte située place Morichar à Saint-Gilles. Prix « Coup de Pouce » 2007 : le Partenariat Marconi pour son projet d'aménagement de l'Agoraspace à Forest.

Prix Bruocsella 2006 : A.s.b.l. « Art Film–Le Styx » pour son projet de rénovation de la façade du STYX, 72 rue de l'Arbre béni à Ixelles. Prix « Coup de Pouce » 2006 : l'a.s.b.l. La Trap' pour son projet de rénovation de la façade de l'Atelier 210 à Etterbeek. Mention spéciale 2006 : « les Amis de Géo De Vlaminck », atelier d'artiste situé à Schaerbeek.

Prix Bruocsella 2005 : Centre de Rénovation Urbaine pour son projet de rénovation de deux immeubles de la Chaussée de Mons à Anderlecht. Prix « Coup de Cœur » 2005 : Comité de quartier Van Schoor-Vanderlinden pour son projet « Mobilité douce », touchant à l'aménagement de la Place Stephenson à Schaerbeek. Prix « Coup de Pouce » : comité de quartier du Bempt pour son projet "Piste santé au Bempt" à Forest.

Prix Bruocsella 2004 : Comité de quartier Destouvelles-Gaucheret pour son projet « Notre quartier, l'affaire de tous ». Le prix a permis au comité de quartier schaarbeekois d'embellir les alentours de la rue du Progrès. Mention spéciale à l'asbl les Ateliers Mommen pour mettre en exergue le rôle social et culturel du lieu au sein de la Ville.

Prix Bruocsella 2003 : Fondation Pierre Majerus. Le prix a permis à la Fondation Majerus d'aménager ses locaux et de développer des activités supplémentaires.

Annexe VI : Concours des Caius 2010, 22^{ème} édition

La remise des Prix Caius s'est déroulée le 24 novembre au Palais des Beaux-Arts de Charleroi, en présence de près de mille personnes. Des invités de marque tant du secteur privé que du secteur public ont honoré les Caius de leur présence et/ou de leur intervention : Monsieur Pol Mareschal, Conseiller à la cellule Culture au Cabinet de Madame Fadila Lanaan, Ministre de la Culture et de l'Audiovisuel de la Communauté française ; Monsieur Charles Picqué, Ministre-Président du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale en charge des Monuments et des Sites ; Monsieur Benoît Lutgen, Ministre du Patrimoine de la Région wallonne.

Partenaires des Caius 2010

Aux côtés des partenaires médias (LA UNE, LA PREMIERE, RMB, L'ECHO, FEB, Beci, UWE, CCI et IAG), et des partenaires publics (Communauté française, Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale), l'édition 2010 des Caius était soutenue par EDF Belgium, SPE Luminus et Wilhelm&Co. Des partenariats plus ciblés ont également été noués avec la Confédération Construction, Léon Eeckman Art Insurance, Lixon S.A., Bières de Chimay.

Le Spectacle des Caius 2010

Cette année, pour mettre la soirée des Caius en musique, Prométhéa a eu l'honneur d'accueillir deux solistes de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth : la jeune soprano belge Julie Mossay et la violoniste de talent, Harriet Langley. Elles étaient accompagnées par l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie.

Les sculpteurs des Caius 2010

L'œuvre des Caius 2010 a été réalisée par Kinga et Anatoly Stolnikoff, deux artistes belges d'origine russe et hongroise. La sculpture, prenant la forme d'un mobile de 35 cm de diamètre en découpe d'acier, fait partie de leur série « Elektron ».

Le Jury des Caius 2010

Le jury des Caius était présidé, en 2010, par Peter Wilhelm, CEO de Wilhelm & Co. Il était également composé des personnalités suivantes : Pierre Bolle (Directeur général du Palais des Beaux-Arts de Charleroi), Catherine de Braekeleer (Directrice du Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de La Louvière), Pierre-Maurice Dufrasne (Administrateur délégué de Lixon S.A.), Michel Hambersin (Président de la presse musicale belge, Membre de l'Académie Royale de Belgique), Eric Hemeleers (Administrateur délégué de Léon Eeckman Art Insurance), Robert de Mûelenaere (Administrateur délégué de la Confédération Construction), Vincent Reuter (Administrateur délégué de l'Union wallonne des Entreprises) et Guido Vanderhulst (Expert en Patrimoine social et industriel).

Les entreprises candidates aux Caius 2010

Catégorie Patrimoine Région wallonne : Confédération Construction Wallonne, Rotary Club Tournai Trois Lys et Samaca.

Catégorie Patrimoine Région Bruxelles-Capitale : De Nieuwe Werkhuizen, Entreprises Jacques Delens - MA2 – Valens et P&V Assurances.

Catégorie Culture PME : Alarme Service, Banque Triodos, CCI Wapi – Ideta, Ginion Group, JWT Belgium, L.A. Polisimmo, Martin's Hotels – Piano's Maene et Toledo Telecom.

Catégorie Culture Grande Entreprise : AXA Belgium, Banque Degroof, BNP Paribas Fortis, CBC Banque & Assurance, Electrabel, GSK Biologicals, Microsoft Belgique et Luxembourg, Ricoh Belgium et Sappi Fine Paper Europe.

Les Lauréats 2010

Caïus Patrimoine Région wallonne : Confédération Construction Wallonne, *pour la restauration du mur d'enceinte du Château de Lavaux-Sainte-Anne.*

Caïus Patrimoine RBC : P&V Assurances, *pour son soutien à la restauration de la Maison Dewez - Musée de la Franc-maçonnerie.*

Caïus Culture PME : Banque Triodos, *pour son soutien à la numérisation et à l'édition en D.V.D. de films d'André Delvaux – Cinematek.*

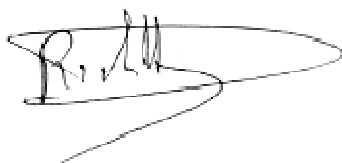
Caïus Culture Grande Entreprise : Electrabel, *pour son soutien au programme social du Théâtre Royal de la Monnaie "Un Pont entre deux Mondes".*

En 2010, un Caïus Spécial du Jury a été attribué à BNP Paribas Fortis, *pour son partenariat avec le Concours Reine Elisabeth depuis près de 20 ans.*

Comme les années précédentes depuis 2004, le public a pu voter pour son mécénat favori. Son choix s'est tourné vers le Rotary Club Tournai Trois Lys, *pour son soutien à la restauration du chœur et des vitraux de l'Eglise Saint-Jacques à Tournai.*

Ce rapport d'activités a été imprimé à Bruxelles le 12 mai 2011.

Son contenu est certifié sincère et véritable.



Robert Delville, Président.